

Réunion d'information et d'échange sur le Camp de Base de Freydières

14 mai 2025 – 20h

Mairie de Revel – Salle du conseil



► Mot d'introduction par Mme le Maire



Les « Camps de Base » de Belledonne

Stratégie de développement des activités de plein nature (APN) de Belledonne 2021-2026



Une stratégie territoriale co-pilotée par **Le Grésivaudan** et **Espace Belledonne**, en lien avec les 5 autres EPCI de Belledonne, les Départements (Isère/Savoie) et la Région AURA.

Les « Camps de Base » de Belledonne

Stratégie de développement des activités de plein nature (APN) de Belledonne 2021-2026



Une stratégie territoriale co-pilotée par **Le Grésivaudan** et **Espace Belledonne**, en lien avec les 5 autres EPCI de Belledonne, les Départements (Isère/Savoie) et la Région AURA.

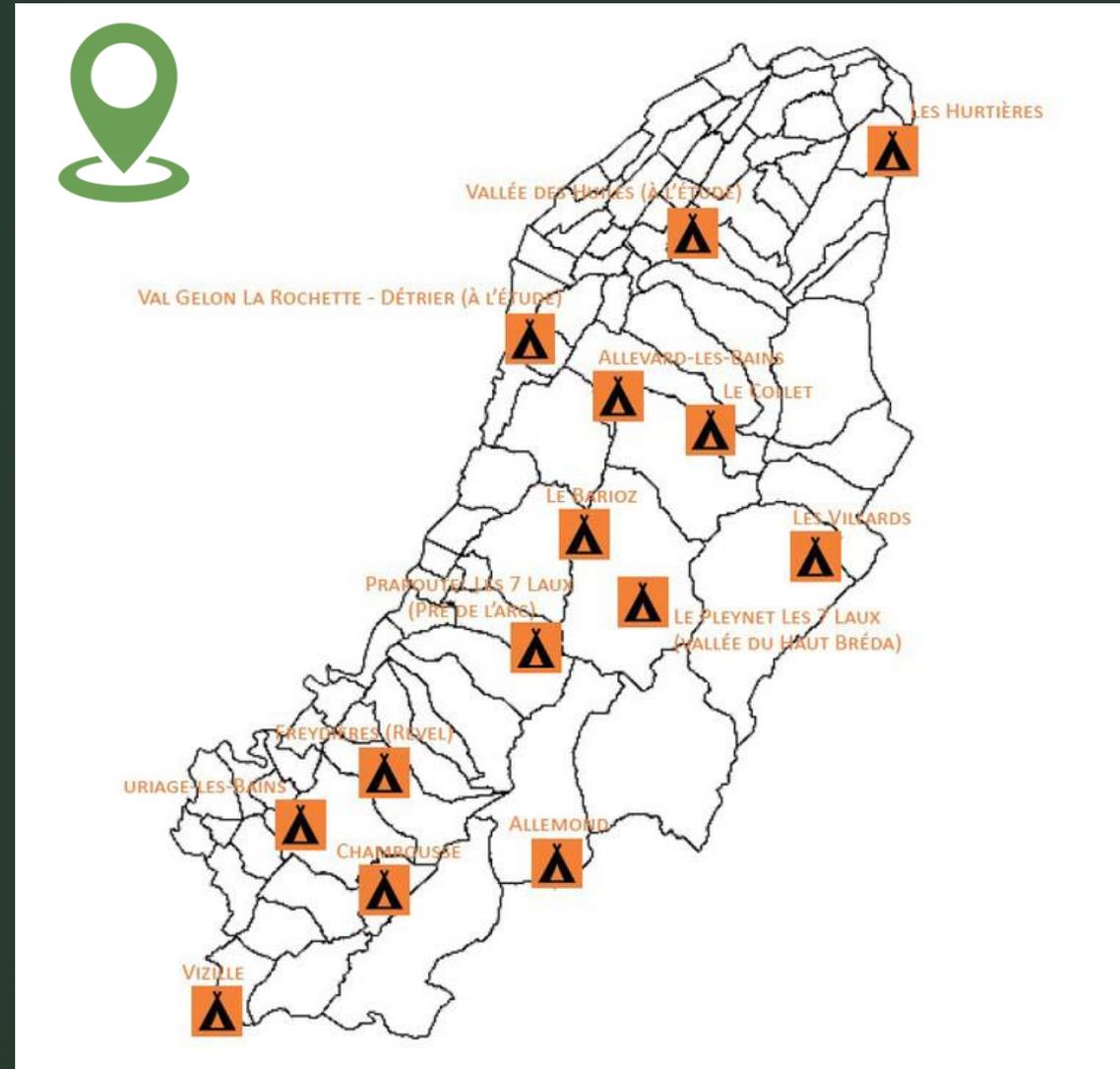


- 1- Créer et faire vivre une image de Belledonne à travers les APN
- 2- Générer des courts et moyens séjours à l'échelle de Belledonne
- 3- Garantir la qualité des sites de pratiques et une gestion équilibrée des flux

Les « Camps de Base » de Belledonne



Les camps de base, ce sont aussi des engagements forts dans une démarche visant à préserver la biodiversité, à favoriser le dialogue et la cohabitation entre les différents usagers du territoire



Le « Camp de Base » de Freydières

Pourquoi un camp de base à Freydières



Une porte d'entrée en Belledonne avec une fréquentation importante
(74 517 A&R au lac du Crozet entre le 23/05 et le 05/11 2023)



Manque d'organisation et d'aménagement pour accueillir cette fréquentation



Différents usages se côtoient (tourisme de fraîcheur, APN, pastoralisme, chasse, foresterie, pêche...)



Site naturel remarquable à préserver

Besoin d'une structuration du site cohérente au sein de Belledonne

Le « Camp de Base » de Freydières

Pourquoi un camp de base à Freydières



Une porte d'entrée en Belledonne avec une fréquentation importante
(74 517 A&R au lac du Crozet entre le 23/05 et le 05/11 2023)



Manque d'organisation et d'aménagement pour accueillir cette fréquentation



Différents usages se côtoient (tourisme de fraîcheur, APN, pastoralisme, chasse, foresterie, pêche...)

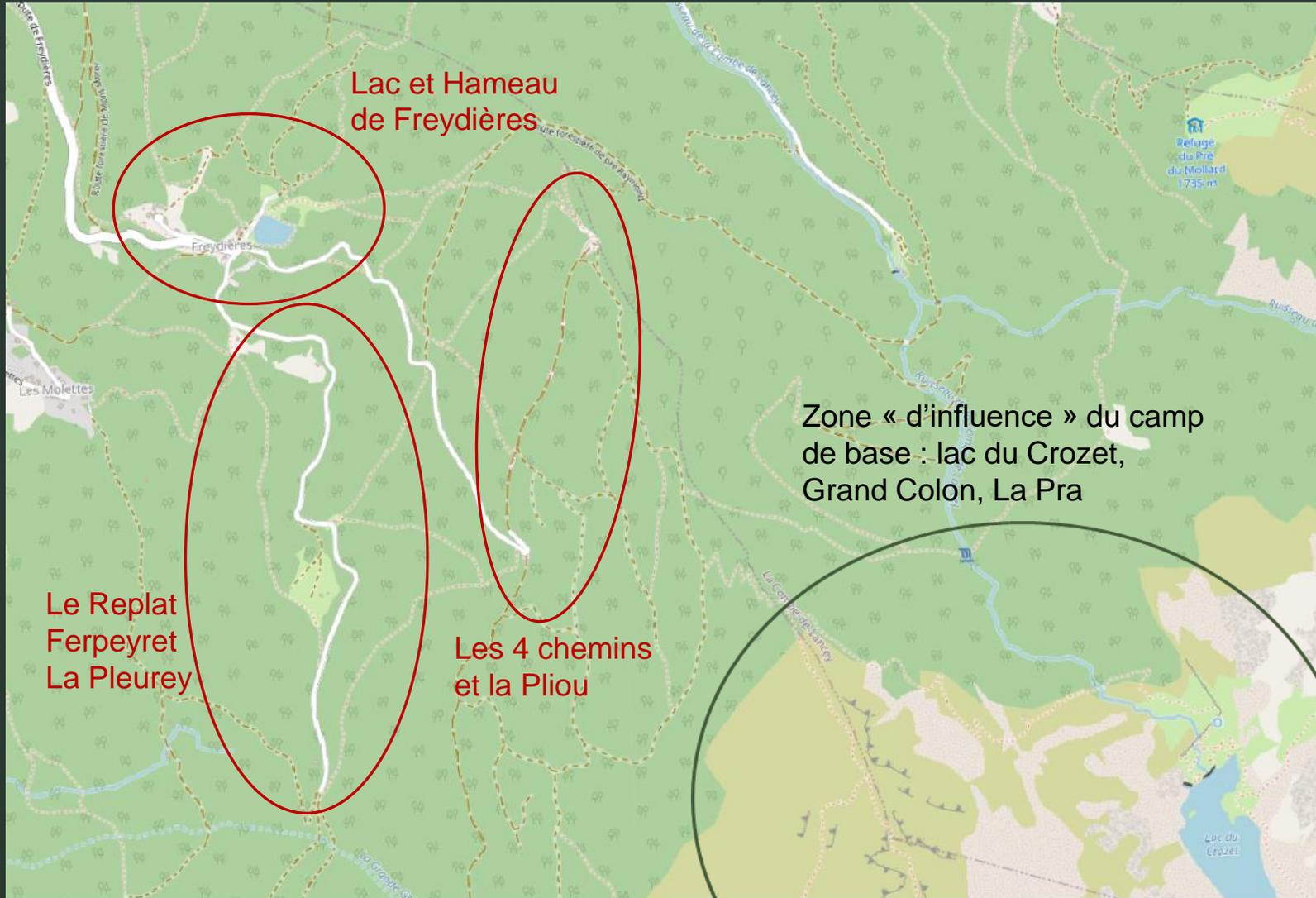


Site naturel remarquable à préserver

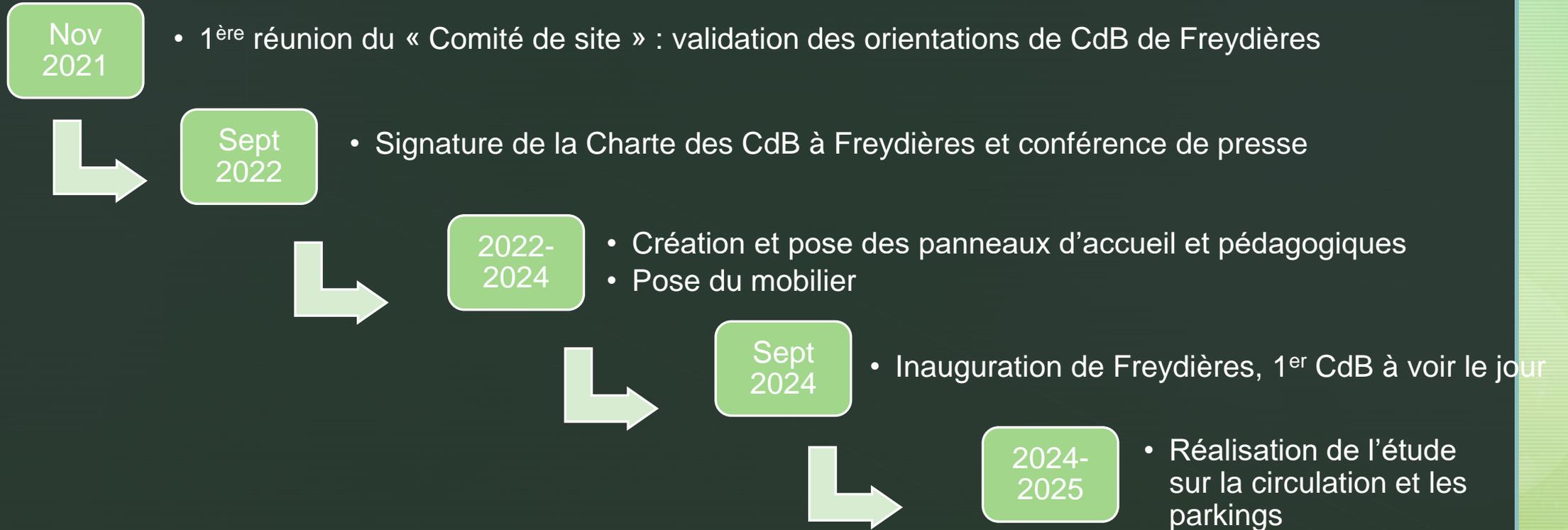
Besoin d'une structuration du site cohérente au sein de Belledonne

Le « Camp de Base » de Freydières

Plusieurs zones



Le « Camp de Base » de Freydières



Le « Camp de Base » de Freydières

Nov
2021

- 1^{ère} réunion du « Comité de site » : validation des orientations de CdB de Freydières



Sept
2022

- Signature de la Charte des CdB à Freydières et conférence de presse



2022-
2024

- Création et pose des panneaux d'accueil et pédagogiques
- Pose du mobilier



Sept
2024

- Inauguration de Freydières, 1^{er} CdB à voir le jour



2024-
2025

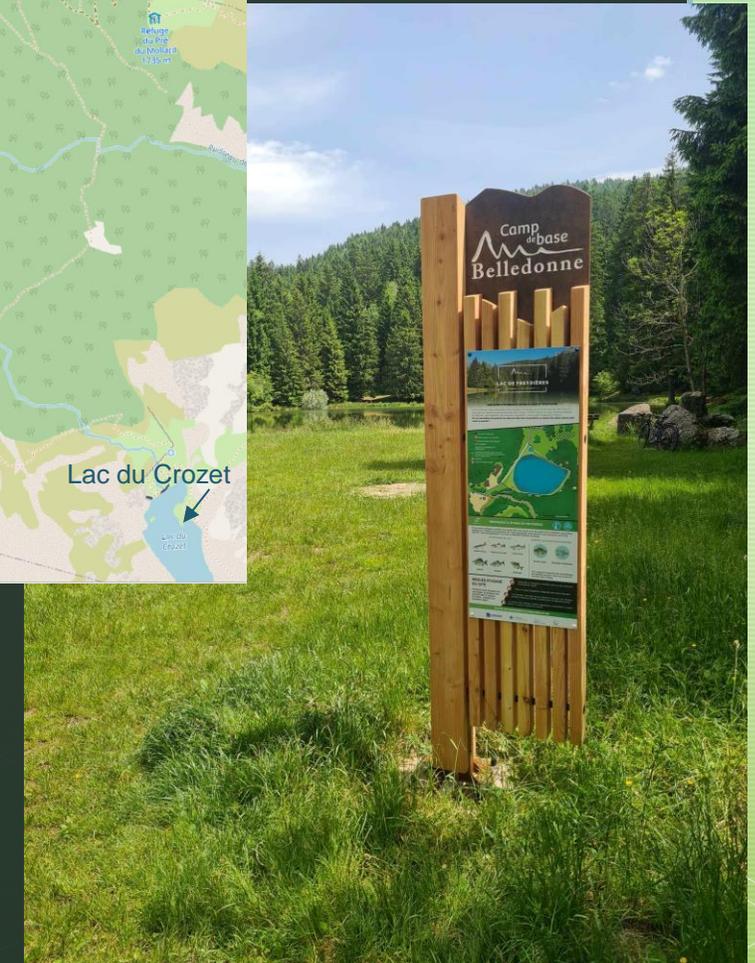
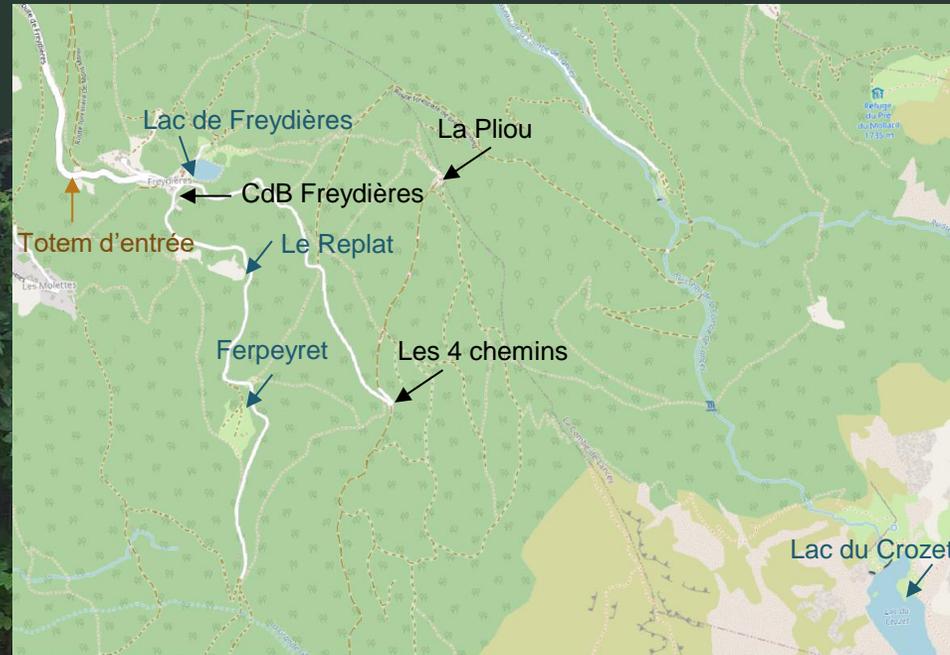
- Réalisation de l'étude sur la circulation et les parkings

CdB de Freydières :
un lieu centré sur la
découverte
respectueuse du
milieu naturel



Les panneaux d'accueil

Organisation, support et charte graphique commune à tous les CdB





Camping et bivouac interdits

Zone du lac de Freydières



LAC DE FREYDIÈRES

UNE ZONE D'INTERFACE ENTRE PLAINE ET MONTAGNE

A la croisée des milieux de plaine et de montagne, cet espace de lac et de mare est très riche car il regroupe des espèces en provenance des deux milieux. S'offrent ainsi à nos yeux diverses espèces de libellules, mais également de nombreux amphibiens : Grenouilles, Crapauds et Tritons. **Il est merveilleux de pouvoir les observer dans leur écosystème, le respect du milieu naturel doit rester la priorité !**



BIENVENUE À L'ÉTANG DE FREYDIÈRES

Pour pouvoir pratiquer la pêche vous devez être muni d'une carte de pêche d'une AAPPMA (association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique). Vous pouvez vous la procurer sur le site internet : www.cartedepêche.fr ou chez un détaillant d'article de pêche.

LES POISSONS DU LAC :			ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES :	
Carpe Amour	Truite arc-en-ciel	Truite Fario	Perche Soléil	Écrevisse Américaine
			Ces 2 espèces menacent les écosystèmes, les habitats naturels, merci de ne pas les remettre dans l'étang.	
Carassin	Gardon	Rotengle		

RÈGLES D'USAGE DU SITE

- Baignade et navigation interdite pour ne pas perturber l'écosystème fragile.
- Chien en laisse obligatoire. Baignade des chiens interdite.
- Feu interdit. Une trace de feu détruit le sol pour des dizaines d'années. Barbecue interdit, excepté avec un appareil portatif.
- Je ramène mes déchets (même organiques), notamment le papier toilette. Je pense à prendre un sac.

Territoire aussi exceptionnel que fragile, je pratique une activité dans le respect du milieu. J'adopte ces quelques règles :



Camping et bivouac interdits

Zone du lac de Freydières



LAC DE FREYDIÈRES

UNE ZONE D'INTERFACE ENTRE PLAINE ET MONTAGNE

A la croisée des milieux de plaine et de montagne, cet espace de lac et de mare est très riche car il regroupe des espèces en provenance des deux milieux. S'offrent ainsi à nos yeux diverses espèces de libellules, mais également de nombreux amphibiens : Grenouilles, Crapauds et Tritons. **Il est merveilleux de pouvoir les observer dans leur écosystème, le respect du milieu naturel doit rester la priorité !**



- 1 Cal de Pré Raymond
- 2 Petite brucie de Parpeyrol
- 3 Grande brucie de Parpeyrol
- 4 Mare protégée
- 5 Zones de transparence et de biodiversité
- 6 Zones non fauchées pour favoriser les insectes et les oiseaux et laisser la flore se développer
- 7 Toilettes
- 8 Tables de pique-nique

BIENVENUE À L'ÉTANG DE FREYDIÈRES

Pour pouvoir pratiquer la pêche vous devez être muni d'une carte de pêche d'une AAPPMA (association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique). Vous pouvez vous la procurer sur le site internet : www.cartedepêche.fr ou chez un détaillant d'article de pêche.

<p>LES POISSONS DU LAC :</p>   			<p>ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES :</p>  	
<p>Carpe Amour</p>	<p>Truite arc-en-ciel</p>	<p>Truite Fario</p>	<p>Perche Soléil</p>	<p>Écrevisse Américaine</p>
 <p>Carassin</p>	 <p>Gardon</p>	 <p>Rotengle</p>	<p>Ces 2 espèces menacent les écosystèmes, les habitats naturels, merci de ne pas les remettre dans l'étang.</p>	

RÈGLES D'USAGE DU SITE

- Baignade et navigation interdite pour ne pas perturber l'écosystème fragile.
- Chien en laisse obligatoire. Baignade des chiens interdite.
- Feu interdit. Une trace de feu détruit le sol pour des dizaines d'années. Barbecue interdit, excepté avec un appareil portatif.
- Je ramène mes déchets (même organiques), notamment le papier toilette. Je pense à prendre un sac.

Territoire aussi exceptionnel que fragile, je pratique une activité dans le respect du milieu. J'adopte ces quelques règles :



Camping et bivouac interdits

Zone du lac de Freydières



UNE ZONE D'INTERFACE ENTRE PLAINE ET MONTAGNE

A la croisée des milieux de plaine et de montagne, cet espace de lac et de mare est très riche car il regroupe des espèces en provenance des deux milieux. S'offrent ainsi à nos yeux diverses espèces de libellules, mais également de nombreux amphibiens : Grenouilles, Crapauds et Tritons. **Il est merveilleux de pouvoir les observer dans leur écosystème, le respect du milieu naturel doit rester la priorité !**



BIENVENUE À L'ÉTANG DE FREYDIÈRES

Pour pouvoir pratiquer la pêche vous devez être muni d'une carte de pêche d'une AAOPMA (association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique). Vous pouvez vous la procurer sur le site internet : www.cartedepeche.fr ou chez un détaillant d'article de pêche.

LES POISSONS DU LAC :			ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES :	
Carpih	Gardon	Rotengé	Ces 2 espèces menacent les écosystèmes, les habitats naturels, merci de ne pas les remettre dans l'étang.	

- ### RÈGLES D'USAGE DU SITE
- Baignade et navigation interdite pour ne pas perturber l'écosystème fragile.
 - Chien en laisse obligatoire. Baignade des chiens interdite.
 - Feu interdit. Une trace de feu détruit le sol pour des dizaines d'années. Barbecue interdit, excepté avec un appareil portatif.
 - Je ramène mes déchets (même organiques), notamment le papier toilette. Je pense à prendre un sac.



Zone de Bivouac du Replat





AIRE DE BIVOUAC DU REPLAT
POUR UN BIVOUAC RESPONSABLE

Bivouaquer en Belledonne permet une magnifique immersion dans la vie de la montagne. C'est aussi une responsabilité : celle de respecter les activités humaines et préserver les milieux naturels traversés.



LE REPLAT

Facilités disponibles :
 - Toilettes gratuites et accessibles partout en France. Le 112 fonctionne même depuis un téléphone portable ou sans carte SIM.

Legend:

- 1 Aire de Bivouac du Parc national
- 2 Toilettes sèches
- 3 Zone de bivouac autorisé
- 4 Zone de bivouac interdit
- 5 Zone à non-déranger
- 6 Stationnement obligatoire sur le parking de l'Éclaircie, même de nuit, sans stationner le long du lac.

Scale: 0 50m

RÈGLES D'USAGE DU SITE

Territoire aussi exceptionnel que fragile, je pratique une activité dans le respect du milieu. J'adopte ces quelques règles :



Consulter le manuel du bivouac pour davantage d'informations.

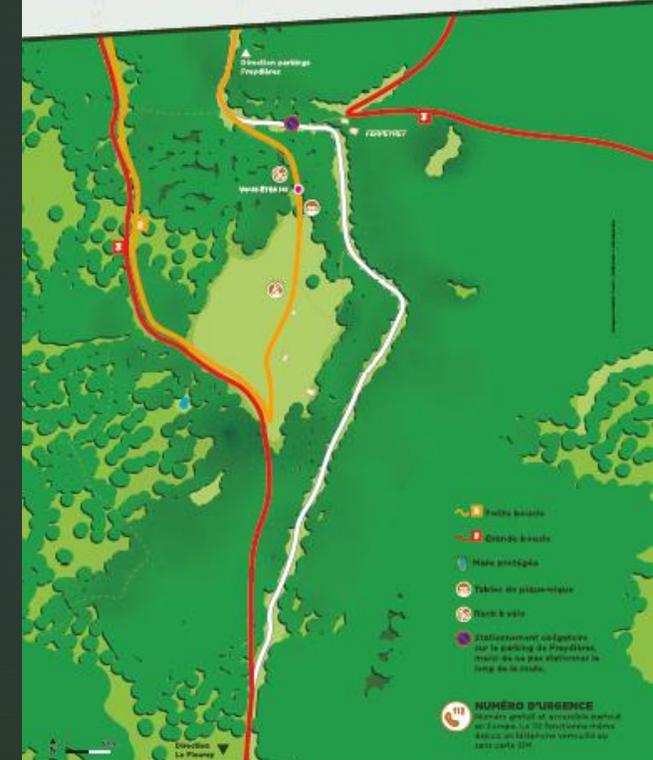
- 1 Le bivouac est autorisé de 19 h à 9 h avec une petite tente et en limitant l'étendue du campement.
- 2 Je ramène mes déchets (même organiques), notamment le papier toilette. Je pense à prendre un sac.
- 3 Je ne fais pas de feu.
- 4 Chien en laisse obligatoire : pour la tranquillité de la faune sauvage qui perçoit le chien comme un prédateur.
- 5 Pour faire ma toilette ou ma vaisselle, j'utilise de l'eau ou un produit biodégradable adapté. Je m'éloigne des cours d'eau pour permettre au sol d'exercer son rôle de filtre naturel et limiter ainsi la pollution.
- 6 Sur cette aire de bivouac, j'utilise les toilettes sèches pour faire mes besoins.



Zone de Ferpeyret



Profiter d'un moment de détente ou de pique-nique sur l'aire naturelle de Ferpeyret permet une immersion magnifique dans la vie de la montagne. C'est aussi une responsabilité : celle de respecter et préserver les milieux naturels traversés et les activités humaines que vous rencontrerez (agriculture, sylviculture).



RÈGLES D'USAGE DU SITE

Territoire aussi exceptionnel que fragile, je pratique une activité dans le respect du milieu. J'adopte ces quelques règles :

-  Bivouac interdit : Le bivouac est autorisé sur l'aire dédiée spécifiquement à la découverte de l'immersion nature nocturne. Il est interdit sur l'aire nature de Ferpeyret du fait des impacts de cette pratique sur le milieu naturel !
-  Je ramène mes déchets (même organiques), notamment le papier toilette. Je pense à prendre un sac.
-  Je ne fais pas de feu, ni de barbecue. Une trace de feu détruit le sol pour des dizaines d'années.
-  Chien en laisse obligatoire : pour la tranquillité de la faune sauvage qui perçoit le chien comme un prédateur.
-  Je ne coupe pas d'arbre, ni de branche.

Etude sur la circulation et les parkings



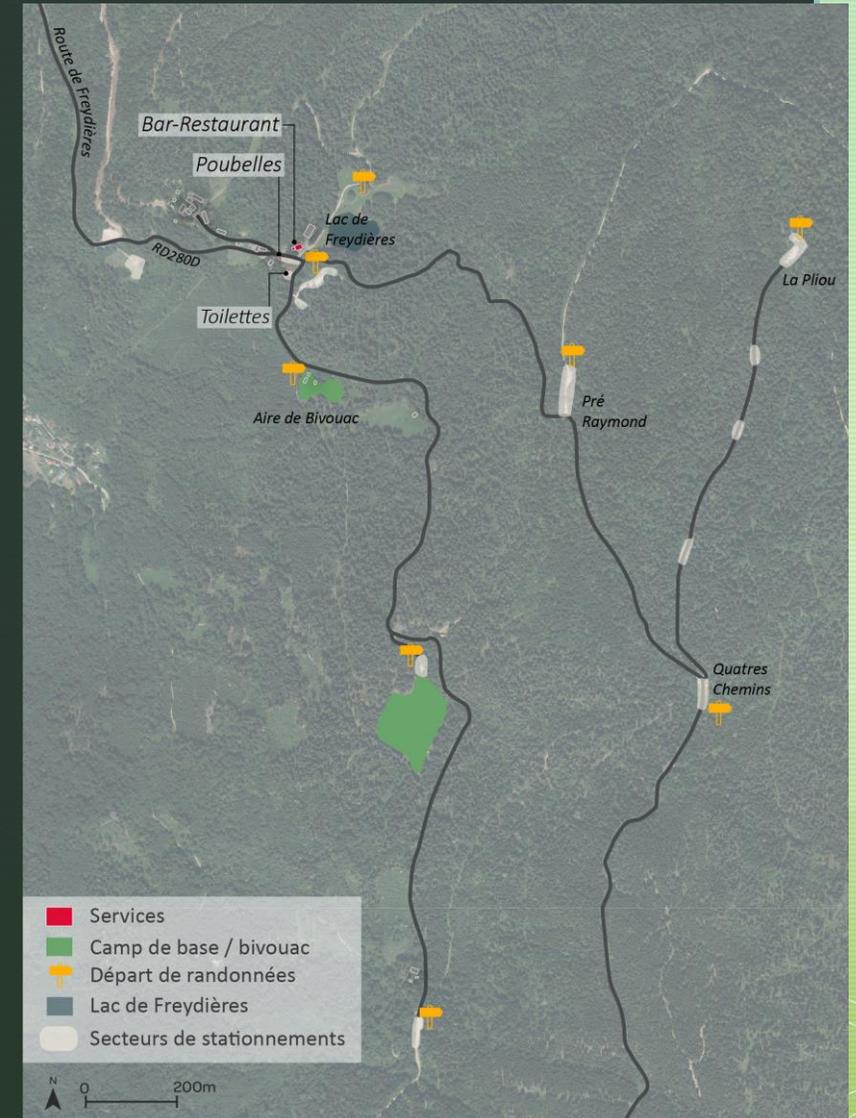
Définir un schéma directeur de mobilités qui garantit, sur la base de compromis, la bonne fonctionnalité du territoire pour tous les usagers en hiver et en été.



Traduire ce schéma de mobilité en fiches actions permettant de préciser les orientations opérationnelles



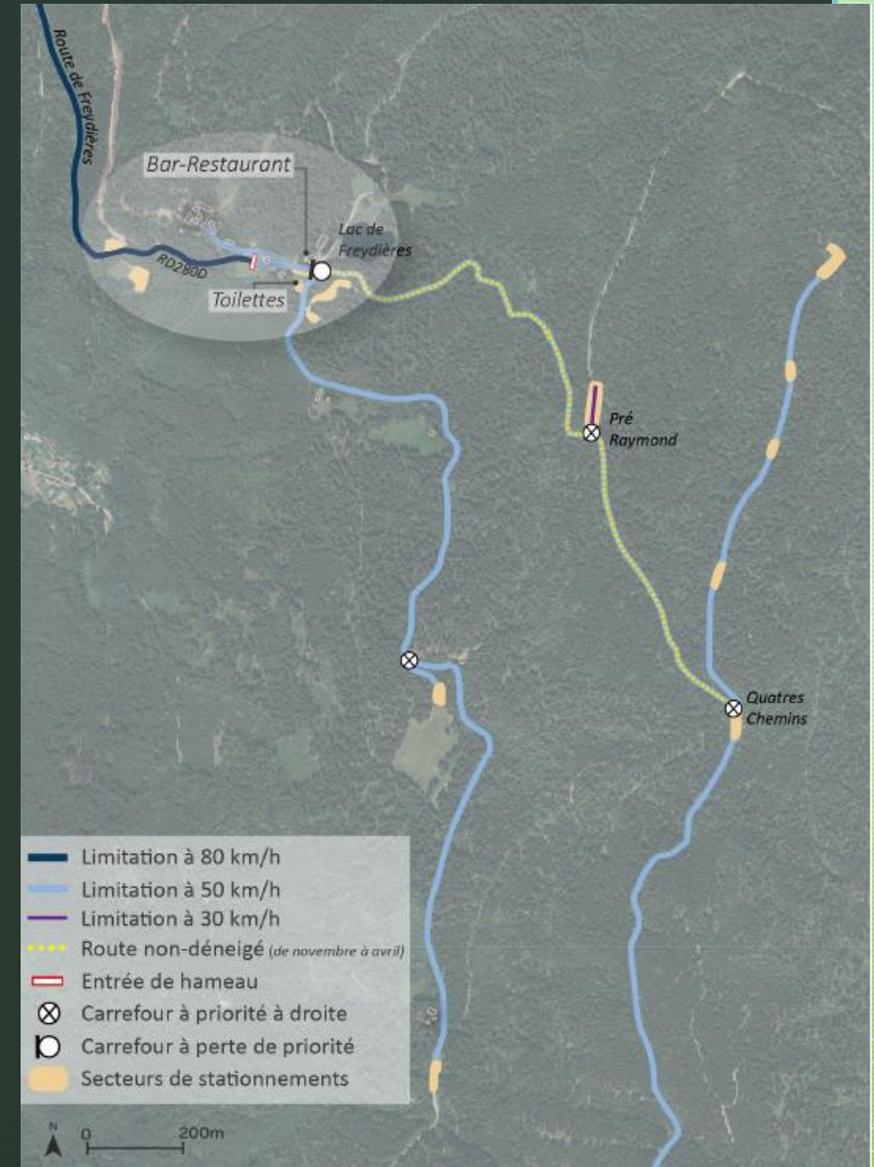
Chiffrer, de phaser et prioriser les actions au regard des enjeux soulevés par les usagers et les acteurs du territoire



► Résultats de l'étude « circulation et parkings »

Organisation des circulation et réglementation

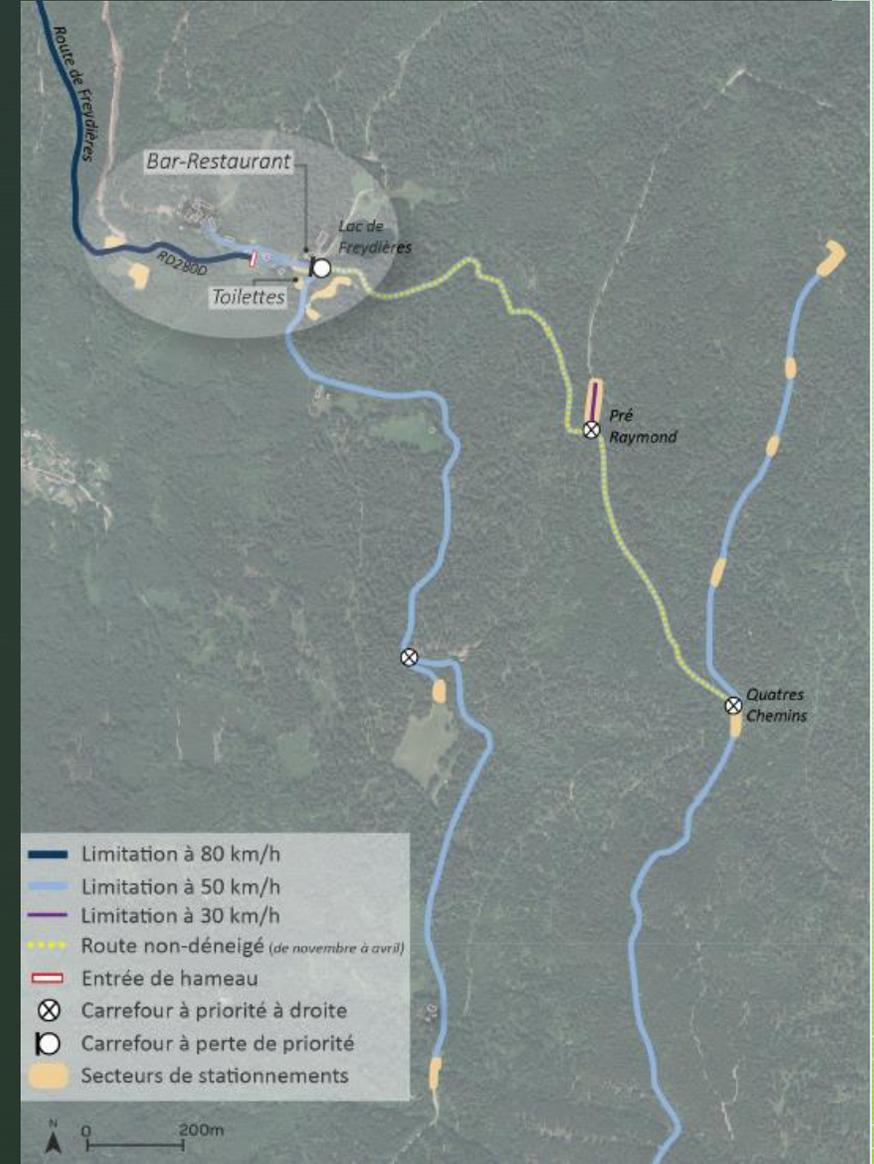
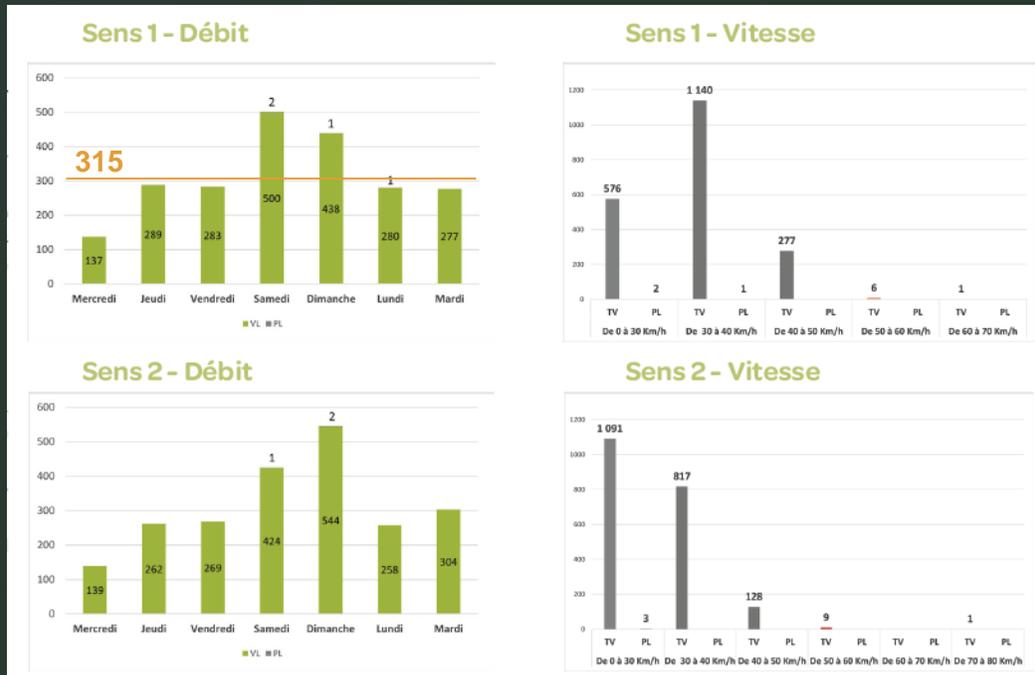
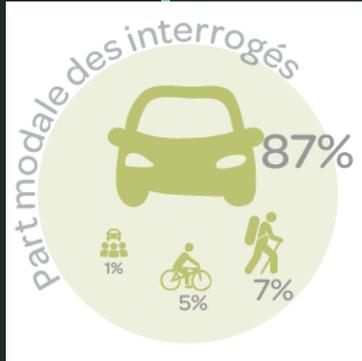
- Des limites de vitesses très élevées sur le secteur d'étude
- Une ambiance routière à proximité du lac de Freydières
- Un arrêt de covoiturage peu visible
- Une absence de marquage des carrefours
- Une absence d'arrêt et d'accès en transport en commun



Résultats de l'étude « circulation et parkings »

Organisation des circulation et règlementation

- Des limites de vitesses très élevées sur le secteur d'étude
- Une ambiance routière à proximité du lac de Freydières
- Un arrêt de covoiturage peu visible
- Une absence de marquage des carrefours
- Une absence d'arrêt et d'accès en transport en commun





▸ Résultats de l'étude « circulation et parkings »

Circulation piétonne et signalétique

- Une absence d'aménagement piéton sur le secteur du Lac de Freydières
- Un chemin d'accès peu lisible entre P1 et Freydières
- Un jalonnement existant pour les itinéraires de randonnées, mais une absence généralisée d'aménagement piéton en dehors de ces itinéraires



▸ Résultats de l'étude « circulation et parkings »

Circulation piétonne et signalétique

- Une absence d'aménagement piéton sur le secteur du Lac de Freydières
- Un chemin d'accès peu lisible entre P1 et Freydières
- Un jalonnement existant pour les itinéraires de randonnées, mais une absence généralisée d'aménagement piéton en dehors de ces itinéraires
- Un jalonnement des parkings déjà entamé, mais peu lisible et nbx
- Une absence de jalonnement pour les automobilistes dès l'entrée
- Une faiblesse des interdictions de stationnement et du contrôle



Jalonnement peu visible

Réglementations peu nombreuses et une absence de contrôle



Résultats de l'étude « circulation et parkings »

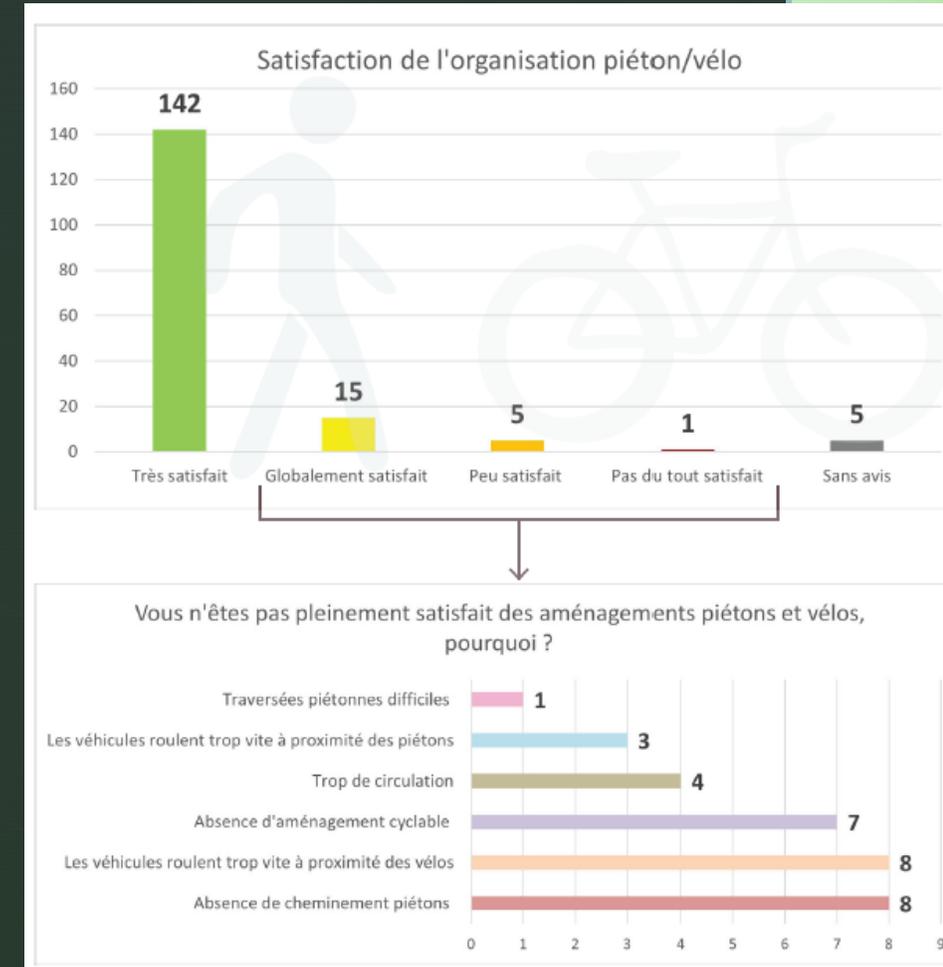
Circulation piétonne et signalétique

- Une absence d'aménagement piéton sur le secteur du Lac de Freydières
- Un chemin d'accès peu lisible entre P1 et Freydières
- Un jalonnement existant pour les itinéraires de randonnées, mais une absence généralisée d'aménagement piéton en dehors de ces itinéraires
- Un jalonnement des parkings déjà entamé, mais peu lisible et nbx
- Une absence de jalonnement pour les automobilistes dès l'entrée
- Une faiblesse des interdictions de stationnement et du contrôle



Jalonnement peu visible

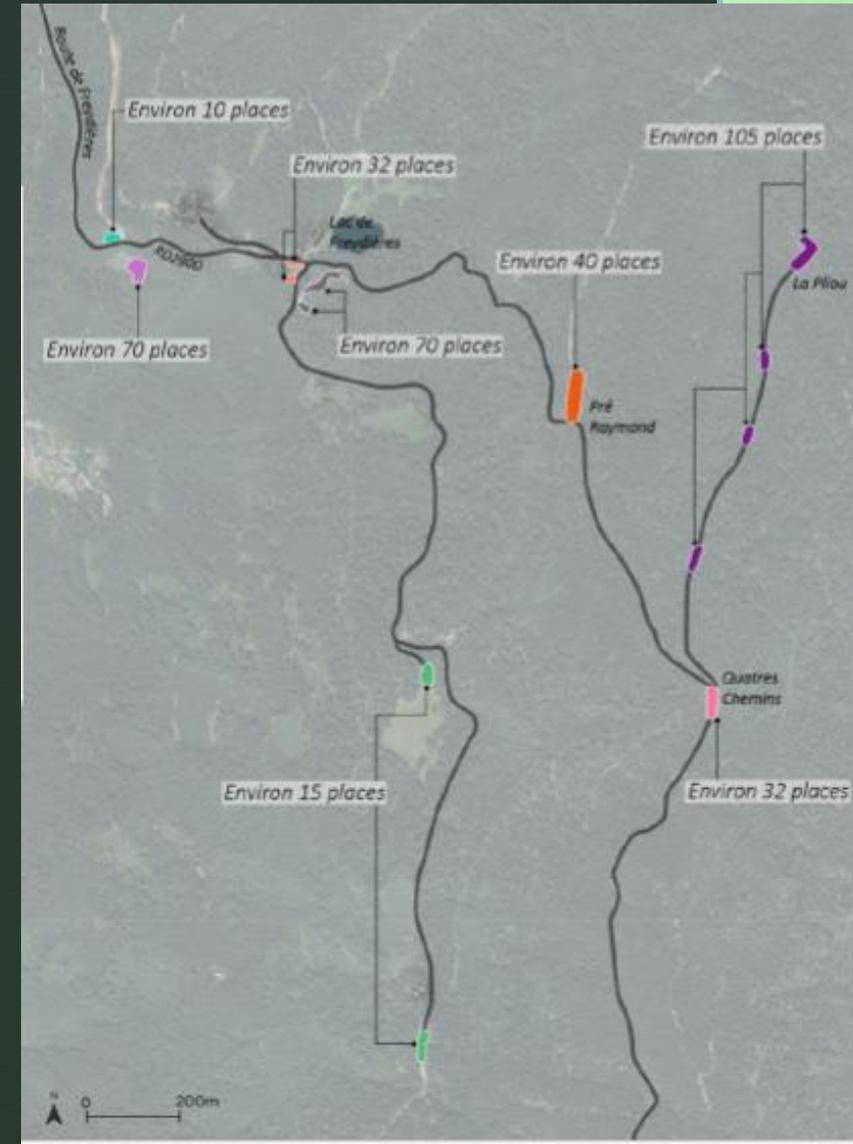
Réglementations peu nombreuses et une absence de contrôle



▸ Résultats de l'étude « circulation et parkings »

Offre de stationnement

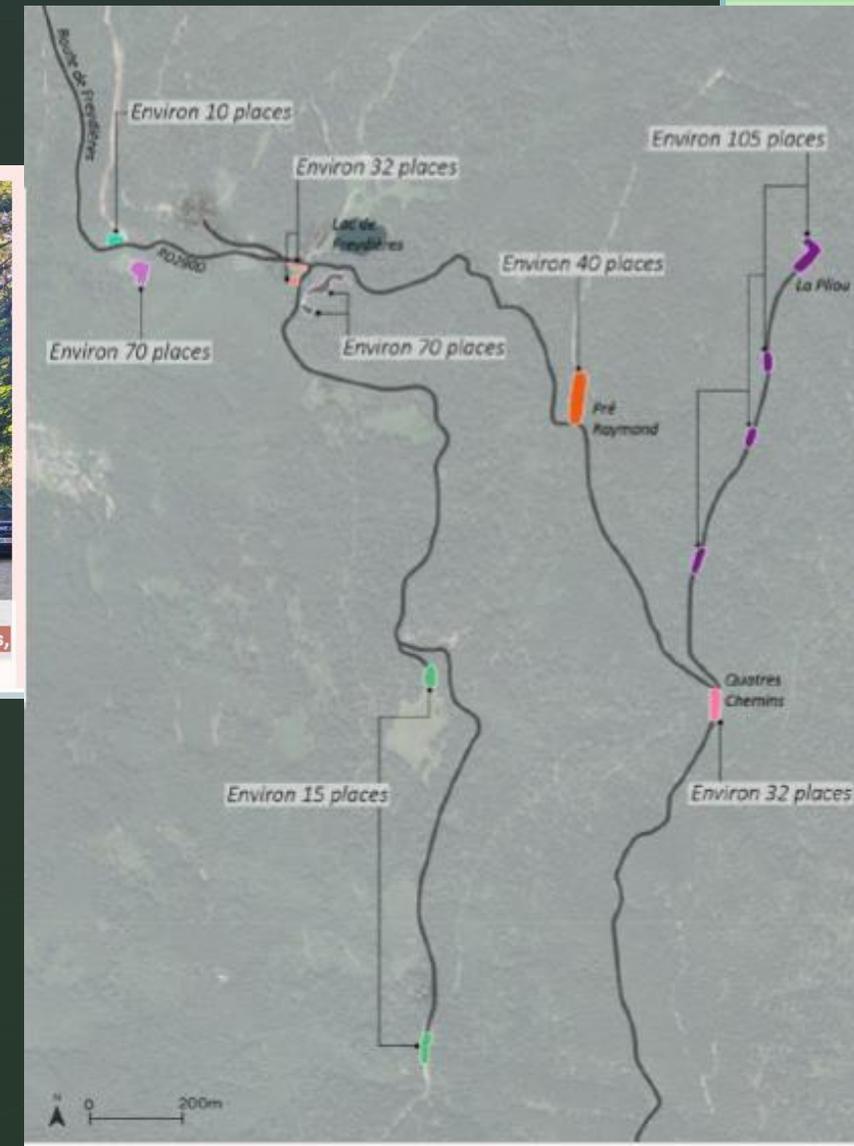
- L'intégralité du secteur d'étude comptabilise environ **374 places**



Résultats de l'étude « circulation et parkings »

Offre de stationnement

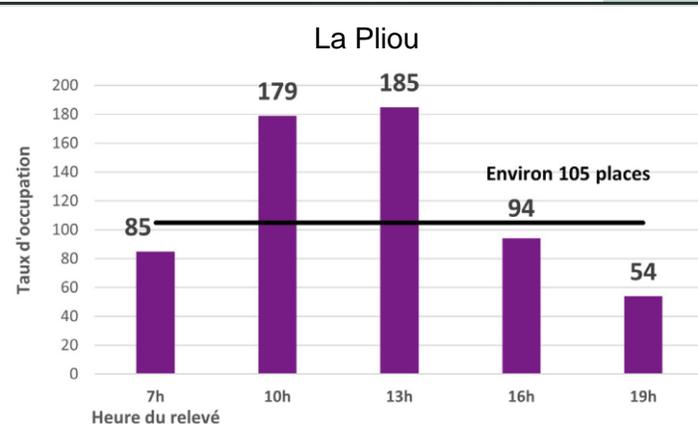
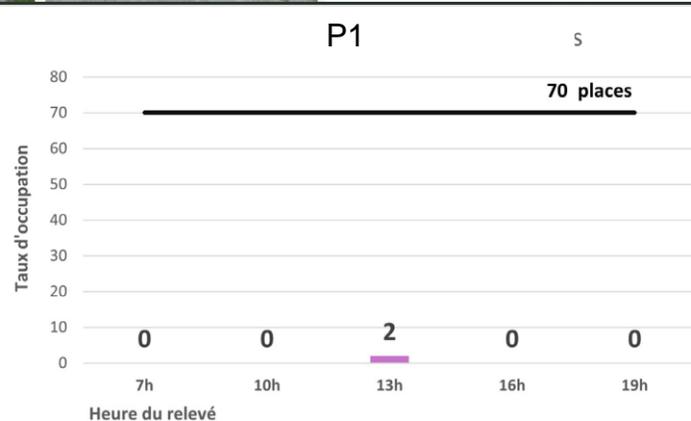
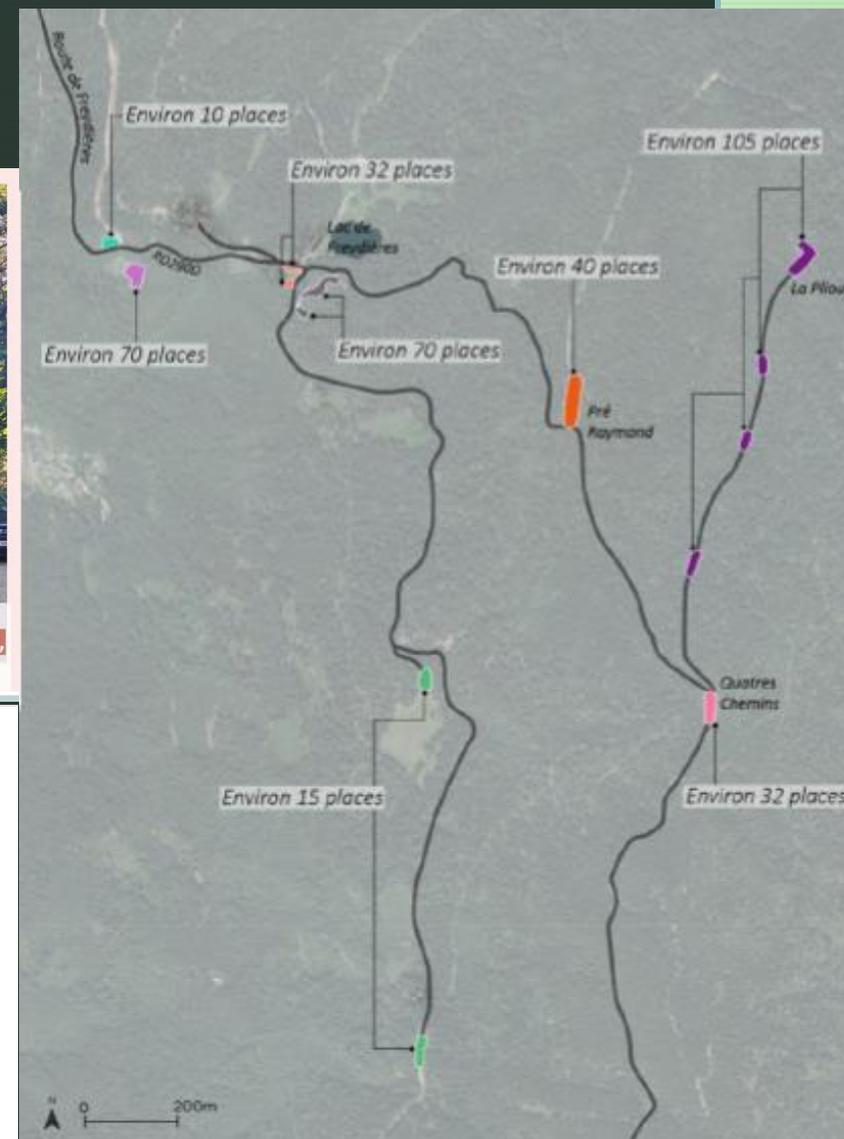
- L'intégralité du secteur d'étude comptabilise environ **374 places**



Résultats de l'étude « circulation et parkings »

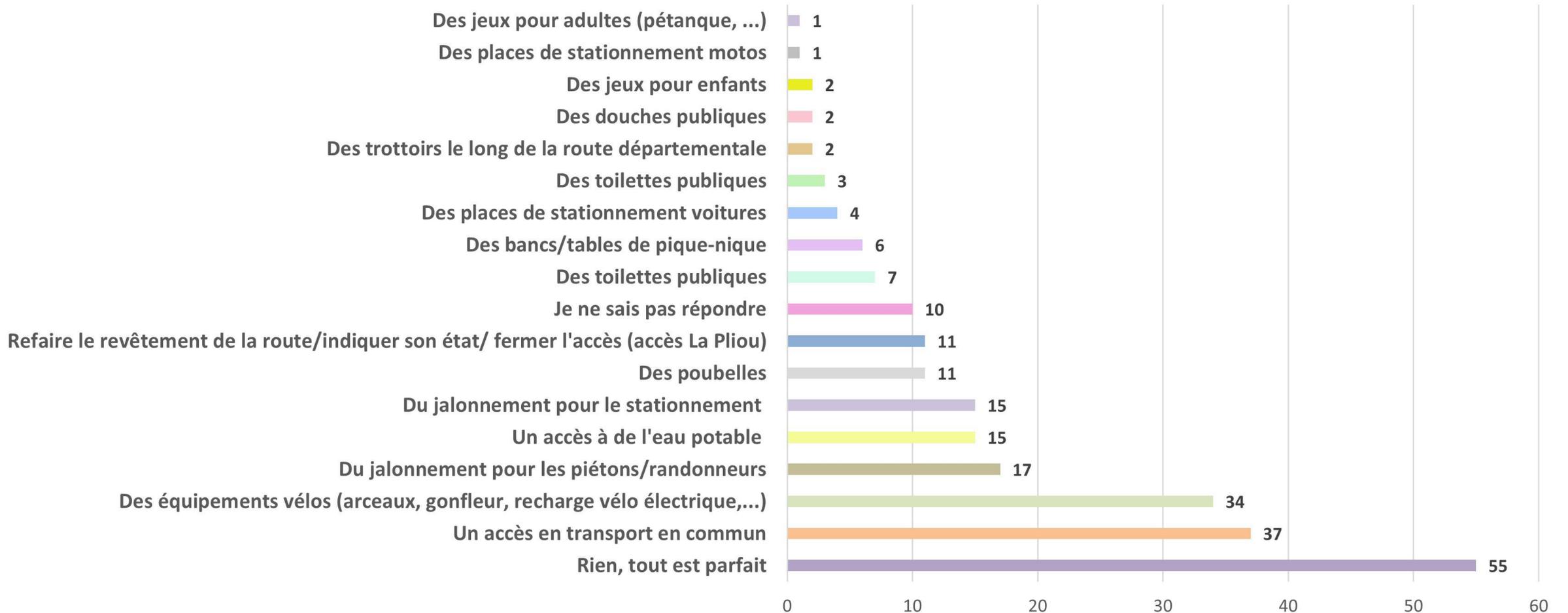
Offre de stationnement

- L'intégralité du secteur d'étude comptabilise environ **374 places**



► Résultats de l'étude « circulation et parkings »

Qu'est-ce qui vous semble manquer aujourd'hui sur le site du Lac de Freydières ?



Conclusions de l'étude « circulation et parkings »



Malgré une satisfaction de la plupart des usagers, la circulation et le stationnement, peu organisés et parfois dangereux, pourraient poser plus de problèmes avec une augmentation de la fréquentation, **surtout sur la piste de la Pliou.**



Besoin d'une structuration et optimisation de la circulation et du stationnement via de la signalétique et de légers aménagements et travaux sur les parkings

Un scénario préférentiel d'aménagement du site a été discuté en comité de site (début 2025) pour améliorer la circulation et le stationnement :



- + de lisibilité
- + de sécurité
- + multimodal



Scénario préférentiel

⚠️ Limiter la vitesse avant le hameau de Freydières et installer une signalétique cohérente

🚗 Aménager le P1 et l'accès à la place de Freydières pour optimiser l'offre de stationnement

🚫 Augmenter la capacité de stationnement sur les parkings entre Freydières et les 4 chemins en prévision d'une **expérimentation** de fermeture estivale des routes forestières de la Pliou et du Colon après les 4 chemins

🏠 Aménager légèrement la place de Freydières pour un accès plus multimodal et un cheminement piéton facilité



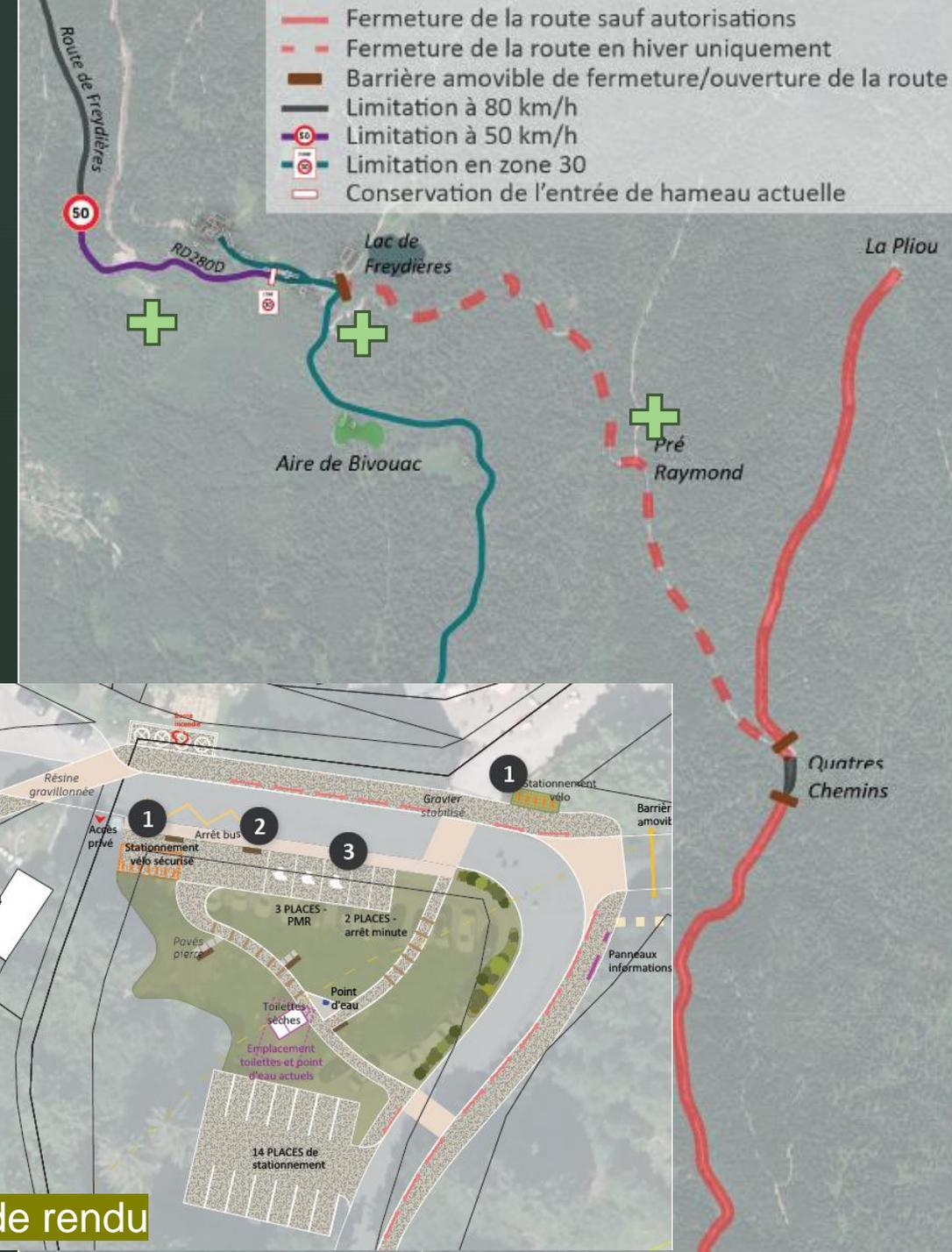
Scénario préférentiel

⚠️ Limiter la vitesse avant le hameau de Freydières et installer une signalétique cohérente

🚗 Aménager le P1 et l'accès à la place de Freydières pour optimiser l'offre de stationnement

🚫 Augmenter la capacité de stationnement sur les parkings entre Freydières et les 4 chemins en prévision d'une **expérimentation** de fermeture estivale des routes forestières de la Pliou et du Colon après les 4 chemins

🏠 Aménager légèrement la place de Freydières pour un accès plus multimodal et un cheminement piéton facilité



Exemple de rendu

Pour la suite

Etude de faisabilité → chiffrage précis des travaux

Avril 2025

Juin 2025

Montage d'un plan de financement

Juin 2025

Septembre 2025

Travaux + communication

Fin 2025

Fin 2026



Temps d'échange

Merci pour votre participation

14 mai 2025 – 20h

Mairie de Revel – Salle du conseil

